



« Qu'est-ce qu'être immigré? »

Fiche pédagogique réalisée par :

Alice PASCAL

Professeur d'histoire-géographie

Lycée Jean Moulin, Torcy, Seine-et-Marne (77)

Année scolaire : 2006-2007

■ Résumé :

Il s'agit d'étudier l'évolution des conditions de vie des immigrés, de leur place dans la société et du regard que l'on a pu porter sur eux entre le début et la fin du XX^e siècle en France. Une approche géographique permet de compléter l'analyse aux échelles européenne et mondiale.

■ Public (classe) :

1^{ère} ES/L

■ Discipline (s) :

Histoire et géographie – prolongements en ECJS

■ Durée et nombre de séances :

Une séance d'histoire (1 h 30) / 3 séances de géographie (3 h 30 à 4 h) :

1. Histoire : qu'est-ce qu'être un immigré en France au début du XX^e siècle ?
2 et 3. Géohistoire :

Qu'est-ce qu'être immigré au cours de la seconde moitié du XX^e en France ?

Comparaison de la condition d'immigré au début et à la fin du XX^e siècle.

4. Géographie : la nouvelle donne de l'immigration aujourd'hui en Europe.

■ Objectifs disciplinaires :

- Aborder un thème transversal, la figure de l'immigré, sur le temps long.
- Apprendre à sélectionner, classer et analyser des informations à partir de documents de différentes natures: textes, graphiques, photos et vidéo.
- Apprendre à porter un regard historique et géographique sur l'immigration, loin des approches médiatiques souvent trop superficielles.

Objectifs éducatifs transdisciplinaires:

- Lier les programmes d'histoire et de géographie sur la question de l'immigration. Comprendre leur complémentarité.

Prolongements possibles : en ECJS :

En fin de parcours, le thème a l'avantage d'offrir des prolongements sur des débats d'actualité et de fournir aux élèves des arguments pour aborder les questions polémiques des politiques migratoires et de l'identité nationale.

■ Place dans la programmation :

La première séance d'histoire s'inscrit dans le début du Chapitre II : « *La France du milieu du XIX^e à 1914* ».

- Une première heure permet d'aborder (en 1.) « *Le cadre territorial et démographique de la France* ». Il s'agit de répondre à la problématique suivante : Comment la France devient-elle un territoire maîtrisé et approprié par l'ensemble de sa population ?

- La demi-heure suivante permet d'aborder (en 2.) « *L'évolution démographique de la France: un cas particulier en Europe* ». On constate l'exceptionnelle dénatalité française et on en déduit les conséquences à l'aide de documents du manuel (propagande nataliste, forte mobilité interrégionale et enfin... appel aux bras étrangers, ce qui permet d'introduire la séance évoquée ici).

La séance de géographie s'inscrit, elle, à la fin du chapitre II : « Réseaux et flux en Europe », dans une deuxième partie intitulée « La mobilité des hommes.

■ Références ou extrait(s) du programme correspondant :

En histoire:

La France du milieu du XIX^e siècle à 1914.

Le cadre territorial et démographique : « La France vieillit et doit faire appel à la main-d'oeuvre étrangère (1,2% de la population en 1851 et 3 % en 1911, soit 1,2 million d'habitants). »

En géographie:

Réseaux et flux en Europe et en France.

La mobilité des hommes : « On ne prendra en compte que les changements de résidence s'accompagnant souvent d'un changement de situation professionnelle ou personnelle (rapprochements familiaux, par exemple). L'étude de la mobilité des hommes est conduite à partir de cartes. On analyse les flux migratoires actuels, à caractère économique et politique, entre l'espace Schengen et le reste du monde, l'exemple français servant de point d'appui ».

Prolongements possibles en ECJS:

Thème : exercice de la citoyenneté, république et particularismes.

Sous-thème : « Communauté des citoyens et communauté d'appartenance » ou: « Universalisme et particularités ».

■ Objectifs et déroulement des séances ou ateliers :

Séance 1 : (1h 30) 1. Qu'est-ce qu'être un immigré en France au début du XX^e siècle ?

Objectifs :

- Apprendre à sélectionner, classer, analyser des informations dans un ensemble documentaire abondant et offrant plusieurs points de vue sur les immigrés.
- Apprendre à réutiliser des connaissances antérieures (contexte démographique et économique) à travers une étude de cas.

Notions : immigré, étranger, dénatalité, industrialisation, ségrégation, xénophobie, naturalisation, métissage.

Supports :

- n° 1 : schéma « étranger / immigré », INSEE recensement 1999, extrait du manuel de géographie Hachette Education 2003 de 1^{ère} ES/L, p. 168.
- n° 2 : graphique « Le temps des Belges et des Italiens » in *L'Histoire*, n° 229, fév. 1999.
- n° 3 : histogrammes a et b « Nombre d'étrangers en France (1851-1946) » et « Les naturalisés en France » in *L'Histoire*, n° 229, fév. 1999.
- n° 4 : graphique : « Mariages d'étrangers célébrés en France (1800-1980), in F. Munoz-Perez et M. Tribalat, « Mariages d'étrangers et mariages mixtes en France », *Population*, 1984.
- n° 5 : gravure « Arrivée d'Italiens à Paris à la fin du XIX^e siècle », extraite du manuel d'histoire Hachette Education 2003 de 1^{ère} ES/L.
- n° 6 : carte « La population étrangère en 1901 » in J. Dupâquier (dir.), *Histoire de la population française*, t. 4, PUF, 1988.
- n° 7 : tableau « Français et étrangers par secteurs professionnels en 1901 », issu des résultats du recensement de 1901.
- n° 8 : article: « Ils arrivent, tels des sauterelles », *La Patrie*, 3 août 1896, cité dans Hachette Education 2003, 1^{ère} ES/L, p 103.
- n° 9: texte «La main d'oeuvre immigrée» de G. Reynaud, in « La colonie italienne d'Homécourt», *Musée social*, juin 1910, cité dans le manuel d'histoire Belin 2003 de 1^{ère} ES/L, p. 122.

- n° 10 : texte « Du Val-Nure à Nogent-sur-Marne » de M. Martini, in Beccheloni A., Dreyfus M. et Milza P., *L'intégration italienne en France*, 1995.

- n° 11 et n° 12 : photos, « Expulsion d'immigrés polonais accusés d'avoir fomenté des grèves de gueules noires, 1934 » et « Arrivée d'immigrants à Paris en 1920 », in *L'Histoire*, n° 229, fév. 1999.

Déroulement :

Cette séance est une étude de cas portant sur une partie minoritaire mais croissante de la population française, les immigrés, dont la présence sur le sol français est intimement liée aux contextes économique et démographique de l'époque, ce qui permet de bien intégrer cette étude au programme.

En guise d'introduction, on peut rappeler, le nombre des immigrés (cf. Compléments de programme) et montrer ainsi leur place croissante dans la population française à cette époque.

Il faut également rappeler la différence entre immigrés / étrangers, donner les définitions. (cf. annexe, doc. n° 1)

La problématique du cours est donnée : *Qu'est-ce qu'être un immigré en France au début du XX^e siècle ?*

Ensuite, viennent le travail de lecture des documents, puis de sélection et de classement des informations dans le questionnaire. Ce travail se fait par deux, il est relevé à la fin de l'heure et demie.

- **Fiche élève** : Qu'est-ce qu'être un immigré en France au début du XX^e siècle ?

	Fin XIX ^e – Début XX ^e .
L'exil	
- Pays d'origine	Italie, Belgique, Pologne, Espagne, Suisse : pays européens proches.
- Causes du départ	Fuir la pauvreté de leur pays d'origine, fuir la guerre, volonté de travailler : raisons avant tout économiques.
- Conditions du voyage	Mauvaises conditions de voyage « nombreux, entassés ». Voyage en famille, presque sans bagages.
L'arrivée en France	
- Contexte démographique, économique et politique en France	Dénatalité française, manque de main d'œuvre. Pleine industrialisation et urbanisation. Accord avec la Pologne pour accueillir 600 000 immigrés.
- Conditions de logement	Logés dans des cités ouvrières (dans le Nord). Ils vivent « regroupés » : ségrégation (cf Nogent). Conditions précaires.
- Où s'installent-ils aux échelles nationale et locale?	- Au Nord, dans l'Est : dans des régions industrielles et frontalières. - Au Sud : à proximité de la frontière italienne, espagnole. - Dans les villes, près des industries : banlieues.
- Types d'emploi	- Ouvriers dans l'industrie, mineurs ou travailleurs

	agricoles : travaux manuels très difficiles physiquement.
Les Français face aux immigrés	
- Quel regard portent-ils sur les immigrés?	- Regards racistes : vus comme « sales, dangereux », « volent les emplois » (selon les plus nationalistes). - mais les plus tolérants les voient comme des « associés précieux pour l'économie ».
- Quels comportements ont-ils?	- Rejet/xénophobie : refus des immigrés comme voisins en Lorraine. - Réactions violentes : émeutes contre les Italiens en 1893 à Aigues-Mortes.
- Quelles sont les traces d'intégration des valeurs françaises et de métissage chez les immigrés ?	- Fréquentation des écoles françaises. - Les naturalisations et les mariages mixtes augmentent : métissage. - « Les entreprises italiennes à Nogent deviennent indispensables à l'économie ». - Essaient de faire grève.

Séance 2 : (1 heure à 1h 20)

2. Qu'est-ce qu'être immigré au cours de la seconde moitié du XX^e en France ?

Objectifs:

- Apprendre à « lire » des documents audiovisuels (témoignages et analyses de spécialistes) sur la question de l'immigration et à les retranscrire sous forme de notes organisées suivant le questionnaire distribué.

- Réinvestir des connaissances de 2^{de} étudiées en ECJS sur l'intégration.

Cette séance vise à mettre à niveau les élèves (certains n'ont pas vu ce thème en 2^{de} en ECJS) sur les notions d'intégration et sur l'évolution des politiques migratoires françaises depuis 1945. L'intérêt du film est aussi d'entrer dans le thème par une approche « sensible ».

Notions: immigré, étranger, intégration, mobilité, flux migratoires, politiques migratoires, immigrés « de deuxième et troisième génération ».

Supports :

- n° 13 : film de Yamina Benguigui, *Mémoires d'immigrés ; l'héritage maghrébin*, DVD, 2004, MK2 Doc.

Visualisation de 3 passages de 15 à 20' : *Les pères* (1' - 17'), *Les mères* (à partir de 50'), *Les enfants* (1'34 - 1'54).

Déroulement:

Cette séance introduit la partie 3. « *La mobilité des hommes* ».

Pour commencer, on s'interroge sur la notion de « mobilité des hommes », concept englobant mobilisant d'autres notions : déplacement, transport, migration... On circonscrit l'étude aux seuls « changements de résidence s'accompagnant souvent d'un changement de situation professionnelle ou personnelle » et aux « flux migratoires à caractère économique et politique » (Cf. I.O.). On justifie l'intérêt de prendre appui sur l'exemple français par la proximité avec les élèves et l'importance du fait migratoire en France (chiffres à l'appui).

La problématique de la séance est donnée : Qu'est-ce qu'être immigré au cours de la seconde moitié du XX^e en France ? Elle est reliée au travail précédent mené en histoire.

On visualise ensuite les extraits de film après avoir présenté rapidement la réalisatrice et avoir prévenu les élèves que le film n'aborde que l'immigration maghrébine en France, il propose donc une perspective particulière. Le tableau est à remplir a posteriori ou au cours du film sous forme de notes.

- **Fiche élève** : Qu'est-ce qu'être un immigré en France à la fin du XX^e siècle ?

Le tableau est rempli à l'aide des réponses des élèves.

	Fin XX ^e - Début XXI ^e		
Le départ des « pères »			
- Pays d'origine :	Maroc, Algérie, Tunisie.		
- Causes du départ :	Trouver « un boulot », espoir d'une « vie meilleure », « Les Français avaient besoin d'ouvriers ».		
- Conditions du voyage et du recrutement pour le départ :	Recrutement d'hommes seuls sachant parler français. Recrutement par villages et par famille.		
L'arrivée en France et le regroupement familial			
- Contexte démographique, économique et politique en France :	<u>De 1945 aux années 1970</u> - Manque de main d'oeuvre - Croissance économique: « Trente Glorieuses » - Politique favorisant l'immigration.	<u>Des 1970 aux années 1990</u> - Politique de maîtrise des flux migratoires - Mais regroupement familial - Début d'une récession économique et d'un chômage structurel.	<u>Aujourd'hui:</u> - Limite au regroupement familial - Limitation de l'immigration.
- Conditions de logement et évolution de ces conditions :	- Des logements insalubres (bidonvilles de Nanterre), des conditions de vie et d'hygiène très mauvaises. - Mais, face à cette crise du logement, l'Etat agit et construit des logements sociaux en grand nombre (« cités »), vus à l'époque comme un véritable progrès. - Aujourd'hui, ghettoïsation des cités.		
- Où s'installent-ils aux échelles nationale et locale?	- Échelle locale: aux alentours des usines, en périphérie des villes: banlieues ouvrières. - Échelle nationale: dans les grandes villes (à Paris), sur les littoraux (ex. du bidonville de Marseille), ou dans les campagnes du Sud comme travailleur agricole saisonnier.		
- Types d'emploi :	- travail peu qualifié (ex. : mécaniciens chez Renault, travail à la chaîne). Peu d'espoir de promotion. - femmes : femmes de ménage.		
- L'arrivée des mères et des familles: dans quel-	- arrivent grâce au « regroupement familial ». - parlent du traumatisme de l'arrivée (déracinement, travail en tant		

les conditions ? Comment vivent-elles cette arrivée?	que femmes de ménage...) mais aussi de la liberté offerte en France plus que dans leur pays d'origine.
- Quel regard portent les Français sur les immigrés?	- Indifférence. Méfiance : « Les Français pensaient qu'on allait repartir chez nous ». Ils les voient comme des « indigènes » : connotation raciste.
L'intégration des « deuxième et troisième générations »	
- Quelle image et quels rapports ont-ils avec la culture d'origine de leurs parents?	- Certains ne parlent pas la langue de leurs parents. - Ils aiment leur pays d'origine et en gardent certaines mœurs mais ils ne veulent plus vivre là-bas ; s'y sentent étrangers.
- Quelles sont dans leur discours, les traces d'intégration des valeurs françaises ?	- Ils se sentent « mieux en France » : « meilleures conditions de vie ». - Ils ont adopté le style de vie occidental : ex. de la mode.
- Comment voient-ils la France?	- Ils aiment la France mais se voient différents de ceux qu'ils appellent « Français » : « pas les mêmes conditions de vie », « pas beaucoup d'argent », « nous sommes le tiers-monde en France ».
- Diriez-vous qu'ils sont « intégrés »? Expliquez ce que ce terme signifie.	Oui, car ils ont accepté les coutumes françaises, les règles. Ils appartiennent bien à la communauté française.

Séance 3 : (30 mn à 1 h)

3. Comparaison de la condition d'immigré au début et à la fin du XX^e siècle.

Objectifs :

- Travail de comparaison et de croisement des notes prises sur les deux questionnaires donnés en histoire et en géographie.
- Enrichir la définition d'immigré et se représenter sa condition au XX^e siècle à l'aide des exemples étudiés. Evaluer les facteurs de continuité et d'évolution de la figure de l'immigré.
- Éduquer à la citoyenneté : comprendre les enjeux politiques de la question de l'immigration en France.

Notions : migrations économiques, réseaux d'immigration, rapprochement familial, identité culturelle, intégration, ségrégation.

Supports :

Voir documents précédemment utilisés.

Déroulement :

Les élèves doivent apporter les deux questionnaires (le premier a été corrigé préalablement par le professeur). Il s'agit, dans un cours dialogué, de chercher ensemble les points communs et les différences observés dans le statut des immigrés au début et à la fin du XX^e siècle et de remplir le tableau ci-dessous : (complété ici avec les réponses des élèves – en italique-) :

- **Fiche élève remplie** : Comparaison de la condition d'immigré en France à un siècle d'intervalle.

Points communs	Différences
<ul style="list-style-type: none"> - <i>causes des départs restent avant tout économiques</i> (nuances à apporter du fait du panel réduit de témoignages audiovisuels). - <i>existence de réseaux d'immigration créés par des solidarités familiales ou villageoises que l'on retrouve dans le pays d'accueil.</i> - <i>mêmes conditions difficiles des immigrés durant le voyage et à l'arrivée.</i> - <i>l'arrivée des familles</i> (au même moment que l'homme ou rapprochement familial a posteriori.) - <i>même ségrégation dans l'espace.</i> - <i>mêmes manifestations de racisme et d'exclusion à leur arrivée.</i> - <i>amélioration de leurs conditions de vie au fil du temps soit par l'intégration dans la vie active, soit par les aides de l'Etat (logement, aide sociale...)</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>religions différentes, couleurs de peau, racines linguistiques plus éloignées: « une plus grande distance culturelle »?</i> - <i>un racisme qui semble durer plus longtemps.</i> - <i>des problèmes d'intégration nouveaux pour les jeunes générations : problème pour concilier leur double identité.</i>

Conclusion à partir du tableau :

Définition d'immigré (à construire ou compléter par les élèves) :

C'est quelqu'un qui a dû quitter son pays d'origine, donc une partie au moins de sa famille et de ses amis, de ses repères culturels, affectifs (même s'il est souvent rejoint par sa famille proche).

On peut ici enrichir la définition en faisant référence à la définition de Noiriel dans *L'Atlas de l'immigration* (p. 7):

(...) « On appelle immigré tout individu habitant en France mais qui n'y est pas né. L'accent est donc mis sur le déplacement d'un pays dans un autre et non pas sur la nationalité. Un immigré n'est donc pas forcément un étranger et réciproquement. » (cf. rapatriés d'Algérie, personnes venues des DOM-TOM...)

Suite de la définition construite par / ou avec les élèves:

Dans le cas du migrant économique, il entre dans le pays d'accueil avec l'espoir de trouver une condition meilleure, ce qui implique qu'il arrive souvent sans capital. Ceci l'oblige, au départ du moins, à vivre dans des quartiers pauvres et à accepter des métiers peu considérés. D'« exclu », il se retrouve néanmoins le plus souvent avec le temps inclus dans la société. Pour Gérard Noiriel, « le temps (reste en effet le) principal facteur d'intégration » (Titre de la p. 57, cf. *Atlas de l'immigration*).

On peut ici retenir le terme englobant d'immigrant que propose G. Noiriel (p. 7):

« Parler des *immigrants* qui se sont installés en France, c'est souligner le rôle essentiel qu'ils ont joué dans l'histoire contemporaine de la nation française, tout en mettant l'accent sur la dimension sociale de l'immigration, notamment le déracinement, l'exclusion, mais aussi toutes les activités de la vie quotidienne qui contribuent à l'intégration dans le pays d'accueil. »

Pour ce qui est de l'évolution de la condition d'immigré, et l'idée d'une plus grande distance culturelle entre les Français et les immigrés actuels. C'est l'occasion d'abattre certains préjugés à l'aide du texte de G. Noiriel extrait de *L'Atlas de l'immigration* p. 56 :

Qu'est-ce, au juste, que la distance culturelle ?

« Pour expliquer les problèmes d'intégrations des immigrants, la notion de « distance culturelle » est fréquemment mise en avant. Cette expression recouvre des réalités très diverses. Il est certain que les étrangers en provenance de contrées dont les langues, les usages, les manières de vivre sont extrêmement éloignés des références françaises auront plus de difficultés d'insertion que les nouveaux venus issus des pays frontaliers ou francophones. Mais ce qu'on appelle les cultures d'origine constituent des ensembles hétérogènes et contradictoires qui introduisent à la fois de la proximité et de la distance par rapport aux normes nationales. Par exemple, les immigrants en provenance de l'ancien empire colonial ont vécu, avant leur départ pour la métropole dans un monde où la culture et la langue françaises étaient déjà omniprésentes. Cette familiarité est un facteur qui facilite leur intégration, par comparaison avec les groupes d'immigrants venus de pays dont les références sont éloignées de la culture française (comme les Portugais). Mais inversement, les immigrants européens sont moins exposés à la xénophobie et au racisme que les individus issus des anciennes colonies car leur physionomie, leurs manières, leurs références sont considérées par l'opinion comme étant plus proches des normes françaises.

Le traumatisme des guerres coloniales, et notamment celui de la guerre d'Algérie, a parfois nourri une mémoire collective qui entretient le ressentiment entre communautés. Soulignons enfin que la distance culturelle est aussi une donnée sociologique. A toutes les époques, les élites ont été cosmopolites. Aujourd'hui plus que jamais, la mondialisation abolit les différences entre les classes dirigeantes de la planète. Dans les milieux populaires, très souvent la distance culturelle, imputée à l'origine nationale ou ethnique, illustre en fait des écarts d'ordre social, car la plupart des immigrés de première génération sont issus du monde rural et doivent s'intégrer dans un monde industriel et urbanisé. »

Prolongements en ECJS, autour des questions suivantes :

- Le « modèle d'intégration à la française » est-il à revoir du fait de la diversification de l'immigration depuis les années 1980 ?

On peut lire avec profit le texte « Le modèle d'intégration français en jeu », extrait de *L'immigration*, de E. Vaillant, cité dans le manuel de géographie Hachette Education 2003, 1^{ère} ES/L, p. 169. Ce texte pose un des choix devant lesquels sont placés les hommes politiques et la société française : faut-il « s'ouvrir aux particularismes de chaque communauté » et donc faire entrer ces particularismes dans la sphère publique, ou bien « préserver l'identité nationale » en continuant à « confiner les cultures d'origine à la vie privée » ?

Le débat avec les élèves peut amener à proposer d'autres alternatives pour mieux intégrer ces immigrés « plus éloignés culturellement ».

- Comment concilier appartenance à une communauté religieuse ou culturelle et participation à la République ?

Le débat peut s'organiser autour de la question du port du voile dans les lieux publics.

- Comment concilier identités culturelles particulières et identité nationale?
Le débat peut s'ouvrir autour des polémiques nées autour de la création d'un ministère de « l'immigration et de l'identité nationale ».

- Quelle politique d'immigration mener aujourd'hui en France et en Europe?
Présentation des différentes alternatives à partir des programmes politiques à la présidentielle.

Séance 4 : (1 h à 1 h 30)

4. La nouvelle donne de l'immigration aujourd'hui en Europe.

Objectifs :

- Changer d'échelle et comprendre l'imbrication des échelles (nationale, européenne, internationale) en termes d'immigration et de politique migratoire.
- Comprendre comment évoluent les migrations internationales aujourd'hui.
- Comprendre pourquoi aujourd'hui l'immigration se pose de manière paradoxale à la fois comme un « problème politique » et une « solution démographique ». En déduire la complexité d'une prise de position politique et la difficulté pour faire coïncider politique nationale et politique européenne.

Notions : mondialisation, migrations externes et internes, politique migratoire, maîtrise des flux migratoires (Accords de Schengen), immigration clandestine, vieillissement de la population.

Supports :

- n° 14 : texte « L'Europe restera un continent d'immigration », de C. Withold de Wenden, *L'immigration en Europe*, La Documentation Française, 1999, (doc. n° 2, p. 166 du manuel de géographie Hachette Education 2003, 1^{ère} ES/L).
- n° 15 : carte « Les flux migratoires actuels vers l'Europe de l'Ouest et du Sud » (doc. n° 3, p. 165 du manuel de géographie Hachette Education 2003, 1^{ère} ES/L).
- n° 16 : carte « Les flux migratoires internes et externes à l'Union européenne » (doc. n°2, p. 175 du manuel de géographie Hachette Education 2003, 1^{ère} ES/L).
- n° 17 : photo «Débarquement de clandestins africains sur les côtes marocaines» (doc. n° 1 p. 166 du manuel de géographie, Hachette Education 2003, 1^{ère} ES/L).
- n° 18 : texte « L'UE et l'accueil des étrangers » (C. Tréan, *Le Monde*, 9-10 juin 2002).

Déroulement :

L'étude des 5 documents permet aux élèves de remplir le tableau ci-dessous (donné vierge) :

Fiche élève remplie :

Évolution des migrations internationales	Pourquoi une telle évolution ?	Quelles conséquences en Europe ?
- des migrants de plus en plus nombreux depuis les années 1980.	- « la mondialisation » « accélère la mobilité ».	- « une immigration de plus en plus redoutée » Chercher à comprendre : par qui ? Pourquoi ?
- des migrants de plus en plus divers: • des migrants économiques mais aussi	- « La multiplication des réseaux économiques, médiatiques et culturels a développé l'envie d'Europe » : stimulation de l'immigration économique.	-> faire référence à la séance précédente et au « problème de l'intégration » qui amène les hommes politiques à multiplier les mots

<p>de plus en plus politiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> • diversification des foyers d'immigration (Europe du Sud) et d'émigration (Europe de l'Est et balkanique, Asie, Afrique noire). • des hommes mais aussi de plus en plus de femmes seules, d'enfants... <p>- de plus en plus de migrants clandestins, donc en situation très précaire.</p> <p>- de nombreux migrants intra-UE.</p>	<p>Insister sur la part de « rêve » qui habite les migrants.</p> <p>- de nouvelles conditions géopolitiques depuis les années 1980 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ouverture du « rideau de fer » • « déstabilisation des pays du Tiers-Monde ». (Exemple de l'Afrique centrale) • « Crise politique très grave en Europe ou à sa périphérie » : référence aux conflits dans les Balkans, notamment à la guerre en ex-Yougoslavie. <p>- des flux facilités au sein de l'espace Schengen (1995).</p>	<p>d'ordre politiques « limitant l'immigration » et des discours faisant de l'immigration une « menace ».</p> <p>Il s'agit d'une politique de renforcement de la maîtrise des flux migratoires, qui est à l'ordre du jour en France comme dans l'UE.</p> <p>- MAIS : des besoins en hommes accrus dans les pays occidentaux du fait du vieillissement de la population => comprendre le paradoxe du traitement politique de l'immigration aujourd'hui.</p> <p>- L'immigration est une question qui se pose aujourd'hui pour la France à l'échelle européenne. Mais le texte de C. Tréan souligne les difficultés à harmoniser les politiques à cette échelle.</p>
--	---	--

■ Modalités d'évaluation :

Au cours des séances 1 et 2, les élèves ont rempli les deux tableaux qui ont donné lieu à une correction annotée et à une appréciation chiffrée (points en plus ou en moins). La construction de la définition approfondie de la notion d'immigré peut elle aussi être évaluée ou annotée.

La séance 4 se prolonge, elle, par un travail à la maison. Les élèves doivent reproduire et compléter la carte intitulée « L'immigration en Europe » et sa légende. Elle est extraite du manuel de géographie des élèves, Hachette Education 2003, 1^{ère} ES/L, p. 179. Ce travail est noté.

On peut enfin finir le travail en demandant aux élèves de rédiger une synthèse argumentée et répondant au sujet: « L'immigration en France et en Europe aujourd'hui: permanences et renouveau ».

■ Bilan critique :

Le bilan est globalement positif. Ce travail a manifestement suscité l'intérêt des élèves, peut-être parce que beaucoup d'entre eux sont des enfants descendants d'immigrés. Plus largement, ils ont pu aborder la question de l'intégration des immigrés en ECJS, en classe de 2^{de}, et l'étude de la question de l'immigration en histoire et en géographie est venue enrichir leur approche.

Le travail de croisement des deux matières a été fructueux : les élèves ont bien réussi à réutiliser les connaissances acquises un mois plus tôt en histoire. Je pense qu'il est important de leur dire dès le début que ce travail va être continué en géographie quelque temps après.

Il s'est avéré que ce thème amenait très vite à aborder des questions politiques, telles que « l'intégration », « l'identité nationale », d'autant plus qu'elles étaient alors présentes dans la campagne présidentielle. Il fallait éviter les prises de position polémiques, tout en montrant aux élèves à quel point l'histoire et la géographie amenaient à se construire en tant que citoyen en se posant des questions de société et en y apportant des réponses de « spécialistes ».

J'ai pris conscience que certaines séances étaient à la limite de l'histoire et de la géographie et se rapprochaient bien plutôt de l'éducation civique... Le problème est que je n'avais pas les élèves

en ECJS... L'idéal aurait été de prolonger certaines séances en ECJS en intégrant certaines études au thème de 1^{ère} « Exercice de la citoyenneté, république et particularismes ».

■ Bibliographie :

Marie-Claude Blanc-Chaléard, *Histoire de l'immigration*, Paris, La Découverte, 2001.

Emmanuel Vaillant, *L'immigration*, Les Essentiels, Milan, 1998.

Gérard Noiriel, *Atlas de l'immigration en France*, Paris, Autrement, 2002.

Gérard Noiriel, *A quoi sert « l'identité nationale »*, éditions Agone, 154 p., Marseille, 2007.

Janine Ponty, *L'immigration dans les textes: France 1789-2002*, Paris, Belin Sup Histoire, 2004.

■ Annexe :

Liste récapitulative des documents utilisés :

- n° 1 : schéma « étranger / immigré », INSEE recensement 1999, extrait du manuel de géographie Hachette Education 2003 de 1^{ère} ES/L, p. 168.
- n° 2 : graphique « Le temps de Belges et des Italiens » in *L'Histoire*, n° 229, fév. 1999.
- n° 3 : histogrammes a et b « Nombre d'étrangers en France (1851-1946) » « Les naturalisés en France », in *L'Histoire*, n° 229, fév. 1999.
- n° 4 : graphique « Mariages d'étrangers célébrés en France (1800-1980) », in F. Munoz-Perez et M. Tribalat, « Mariages d'étrangers et mariages mixtes en France », *Population*, 1984.
- n° 5 : gravure « Arrivée d'Italiens à Paris à la fin du XIX^e siècle », extraite du manuel d'histoire Hachette Education 2003 de 1^{ère} ES/L.
- n° 6 : carte « La population étrangère en 1901 » in J. Dupâquier (dir.), *Histoire de la population française*, t.4, PUF, 1988.
- n° 7 : tableau « Français et étrangers par secteurs professionnels en 1901 », issu des résultats du recensement de 1901.
- n° 8 : article « Ils arrivent, tels des sauterelles », *La Patrie*, 3 août 1896, cité dans Hachette Education 2003, 1^{ère} ES/L, p. 103.
- n° 9 : texte « La main d'oeuvre immigrée » de G. Reynaud, in « La colonie italienne d'Homécourt », *Musée social*, juin 1910, cité dans le manuel d'histoire Belin 2003 de 1^{ère} ES/L, p. 122.
- n° 10 : texte « Du Val-Nure à Nogent-sur-Marne » de M. Martini, in Beccheloni A., Dreyfus M. et Milza P., *L'intégration italienne en France*, 1995.
- n° 11 et n° 12 : photos « Expulsion d'immigrés polonais accusés d'avoir fomenté des grèves de « gueules noires », 1934 » et « Arrivée d'immigrants à Paris en 1920 », in *L'Histoire*, n° 229, fév. 1999.
- n° 13 : film de Yamina Benguigui, *Mémoires d'immigrés ; l'héritage maghrébin*, DVD, 2004, MK2Doc.
- n° 14 : texte, « L'Europe restera un continent d'immigration », de C. Withold de Wenden, *L'immigration en Europe*, La Documentation Française, 1999, (doc. n° 2, p. 166 du manuel de géographie Hachette Education 2003, 1^{ère} ES/L).
- n° 15 : carte « Les flux migratoires actuels vers l'Europe de l'Ouest et du Sud » (doc. n° 3, p. 165 du manuel de géographie Hachette Education 2003, 1^{ère} ES/L).
- n° 16 : carte « Les flux migratoires internes et externes à l'Union européenne » (doc. n° 2, p. 175 du manuel de géographie Hachette Education 2003, 1^{ère} ES/L).
- n° 17 : photo « Débarquement de clandestins africains sur les côtes marocaines » (doc. n° 1, p. 166 du manuel de géographie, Hachette Education 2003, 1^{ère} ES/L).
- n° 18 : texte « L'UE et l'accueil des étrangers » (C. Tréan, *Le Monde*, 9-10 juin 2002).